

Coalition suisse pour la Cour pénale internationale

Berne, 17 décembre 2004

Le 16 décembre 2004 a été fondée à Berne la Coalition suisse pour la Cour pénale internationale (CPI). La coalition s'engagera en faveur d'un droit international pénal efficace et pour la poursuite des responsables de crimes internationaux comme le génocide, les crimes de guerre, la torture et les crimes contre l'humanité.

Plusieurs organisations suisses se sont regroupées en coalition avec comme finalité de s'engager pour une Cour pénale internationale efficace et pour défendre les droits des victimes de crimes internationaux. A cet effet, l'Action de Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT), l'Association pour la Prévention de la Torture (APT), la section suisse d'Amnesty International, la Société pour les peuples menacés (SPM), Menschenrechte Schweiz (MERS), la Communauté de travail des œuvres d'entraide (Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas et l'EPER), l'Association suisse contre l'impunité (TRIAL) ainsi que les Fédéralistes mondiaux suisses se sont organisés hier à Berne en coalition suisse pour la CPI. D'autres ONG suisses ont d'ores et déjà annoncé leur intérêt à rejoindre ce réseau, dont la coordination sera assurée par TRIAL.

La coalition a vu le jour pour faire suite à l'adhésion de la Suisse à la Cour pénale internationale. En ratifiant le Statut de Rome de la CPI, la Suisse s'est engagée à adapter son droit interne aux exigences de ce texte. La mise en œuvre du Statut de Rome impliquera en particulier la révision du droit pénal suisse : le Conseil fédéral devrait ainsi mettre en consultation un important projet au printemps 2005. La coalition interviendra de diverses manières dans ce processus. En particulier, elle s'impliquera fortement pour que les crimes contre l'humanité soient enfin introduits en droit suisse et pour une réglementation moderne concernant la poursuite en Suisse de criminels de guerre.

Pour plus d'information :

- Philip Grant, Président de TRIAL, 076 455 21 21 (français)
- Andreas Felder, Membre du Comité de TRIAL, 076 411 55 94 (allemand)